

COLLECTIVITÉS DE PLUS DE 100 000 HABITANTS, MÉTROPOLES OU EPCI



Strasbourg.eu
eurometropole

**L'Eurométropole de Strasbourg
et Conseil de développement de
l'Eurométropole de Strasbourg**

**Création d'un groupe de suivi citoyen pour
participer à la stratégie de communication de
la Direction de l'Eau**



**La démarche s'inscrit dans un cadre
réglementaire**

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☐ PONCTUELLE ☒ PÉRENNE

**Cette démarche est potentiellement préfiguratrice d'un
comité de suivi pérenne voire comité d'habitants /usagers
associé aux politiques de la DERE.**

THÈMES

EAU

ENVIRONNEMENT

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Pour qu'il y ait démocratie participative, il faut que la parole citoyenne soit entendue mais surtout prise en compte. Un protocole de partenariat a été signé entre l'Eurométropole de Strasbourg et le Conseil de développement et la collectivité s'engage à présenter les suites données aux préconisations. Le Codev peut aussi être associé aux instances de gouvernance et de mise en œuvre après la remise de ses travaux. Suite au rapport sur la préservation de la ressource Eau, il a suggéré de renforcer la communication vers le grand public et d'y être associé. Un groupe citoyen de suivi de la stratégie de communication et de sensibilisation de la Direction de l'Eau a été mis en place avec sept membres issus de la commission Eau du Codev. Il agit comme un groupe miroir et apporte ses regards d'habitant·es sur les grands axes de la stratégie et les canaux de communication grand public.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg a adopté en juin 2024 l'avis suivant : « Comment encourager la prise de conscience et la mobilisation pour la préservation de la ressource Eau dans l'Eurométropole de Strasbourg ? » suite à la saisine de la Présidente de l'Eurométropole, Pia Imbs.

Ils ont produit 30 préconisations à destination de l'Eurométropole de Strasbourg dont 8 préconisations sur le volet Sensibilisation et Communication pour favoriser la prise de conscience et 22 préconisations de Mobilisation et d'Action pour favoriser la mobilisation des acteurs du territoire.

Le Conseil de développement a identifié comme préconisation principale et préalable pour le volet sensibilisation/communication, la nécessité d'une stratégie globale en direction du grand public portée par l'Eurométropole.

En effet, la première question posée par la Présidente dans sa lettre de saisine était la suivante : « Comment accompagner le territoire dans la prise de conscience des enjeux liés à l'eau ? ».

Or, le territoire des 33 communes de l'EMS s'inscrit dans le périmètre géographique du bassin versant « Rhin Meuse » et de la nappe phréatique transfrontalière rhénane. Le Codev a identifié que la prise de conscience des enjeux liés à la préservation de l'eau par la population de l'EMS était encore timide. Au niveau individuel, la notion « d'empreinte eau » ou « le petit cycle de l'eau » sont encore mal connus.



L'avis généralement partagé étant que l'approvisionnement en eau au sein de l'Eurométropole n'est pas menacé du fait de sa situation géographique sur la nappe phréatique la plus vaste d'Europe. Néanmoins le sujet émerge ponctuellement et localement suite aux arrêts sécheresses récurrents en été. La question de la qualité de l'eau commence aussi à monter en puissance suite à la répétition d'évènements locaux de pollution diffuse ou chronique et de son traitement plus fréquent dans les médias locaux et nationaux.

Le Conseil de développement préconise ainsi le passage d'une communication basée sur des opérations ponctuelles et non forcément reconduites dans le temps (tels que la campagne « Eau de Strasbourg, j'en prends soin »), à l'élaboration d'une véritable stratégie de communication sur les enjeux de la préservation de l'eau. Il a en outre proposé que des représentant.es du CODEV y soit associé.es.

La Présidente de l'Eurométropole a validé cette préconisation suite à la remise du rapport.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

Le Conseil de développement, accompagné des techniciennes de la Direction de la participation de l'EMS a ainsi pris attache avec la Direction de l'eau et des risques environnementaux (DERE) pour identifier des pistes de collaboration quant au suivi de la stratégie de sensibilisation de préservation de la ressource.

Une première réunion de la DERE et du Conseil de développement a eu lieu en décembre 2024. Ce temps a permis d'apporter les premières réponses de la Direction de l'eau aux trente préconisations. Elle a également été l'occasion d'acter la mise en place d'un groupe de suivi citoyen de la stratégie de communication de la DERE issu de la commission Eau du Conseil de développement.

Un appel à candidature au sein de la Commission Eau du Conseil de développement a permis de constituer ce « **Comité de suivi** » en avril 2025 constitué de sept membres. Trois de ces membres sont des co-animateurs d'un groupe thématique constitué au sein du Codev : la commission Eau. La première rencontre de ce comité de suivi avec le directeur de l'Eau et des Risques Environnementaux et sa chargée de communication s'est tenue le lundi 22 avril 2025. Cette prise de contact a permis de convenir des missions du groupe de suivi et de son calendrier et de présenter la stratégie de communication de la DERE en cours d'élaboration (objectifs, enjeux, canaux envisagés...). Ce fut l'occasion de recueillir les premiers avis du groupe citoyen et de débiter la priorisation des sujets de travail pour les séances à venir.

Il a été convenu que lors de ces réunions, le comité citoyen jouera un rôle de « groupe-miroir » afin de partager :

- Un regard d'habitantes et habitants de l'Eurométropole
- Son avis sur les canaux envisagés de communication
- Ses réactions aux grands axes de la stratégie de communication : tonalité, identification de sujets oubliés ou à privilégier, attention à porter vers certains publics, priorisation de cibles et des actions concrètes à mener.

Un calendrier de réunions trimestrielles a été défini de juin 2025 à janvier 2026

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Différentes catégories d'acteurs et d'actrices sont impliquées dans cette démarche.

L'Eurométropole de Strasbourg est impliquée à travers deux directions :

- la Direction de l'Eau et des Risques Environnementaux et plus spécifiquement le directeur et la chargée de communication.
- La Direction de la participation citoyenne est impliquée avec deux agentes qui sont cheffes de projet Démocratie locale.

Elles accompagnent et coordonnent le Conseil de développement ainsi que les sept membres du groupe de suivi citoyen issus de la Commission Eau du Conseil de développement impliqués dans cette démarche.

Le Conseil de développement plus globalement pourra également être impliqué puisque consulté à l'initiative de la DERE et du groupe de suivi sur des thématiques à privilégier pour la campagne.

L'agence de communication titulaire du marché de la Direction de l'Eau pour la campagne de sensibilisation de la préservation de la ressource Eau est aussi impliquée.

Les publics ciblés par la stratégie de communication sont les habitantes et habitants de l'Eurométropole de Strasbourg. Le comité de suivi a fait remonter l'enjeu d'une communication différenciée en fonction des publics spécifiques à toucher. L'objectif étant de considérer les différents degrés de "prise de conscience" par rapport aux enjeux de préservation et adapter les canaux de communication et les messages.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Le groupe de suivi citoyen de la stratégie de communication, existant pour le moment sur la durée du mandat politique en cours, pourrait par ailleurs préfigurer un groupe de suivi pérenne voire la création d'un comité d'usager permanent associé à l'ensemble des autres politiques publiques portées par la DERE (GEMAPI, prévention du risque inondation, coulée de boues, solutions fondées sur la nature...)